



Eric Corbier, «Joie», novembre 2006

VIE COMMUNALE
Conseil municipal
Présentation de l'Agenda

P4

CULTURE
L'Espace des Arts et
de la Culture rayonne !
Calendrier de l'Avent

P15

VIE SCOLAIRE
Inscriptions Séjours Jeunes
CLSH Enfants

P24

EDITO

EDITO



Chères Biotoises, Chers Biotois,

Cette nouvelle année est accueillie, en couverture de votre « Biot Infos », avec les couleurs, les mots et le talent d'Eric CORBIER, artiste et professeur à l'Espace des Arts et de la Culture. Il nous rappelle l'importance de valeurs simples telles que le partage, le respect et la fraternité, toutes sources de joies, celles de donner comme celles de recevoir.

Année 2007 qui permettra à votre Conseil Municipal de poursuivre inlassablement ses projets sources de solidarité et d'efficacité.

Solidarité, par exemple, envers ceux qui sont menacés par les inondations ou les incendies en réalisant, tour à tour, les investissements nécessaires à leur protection, envers les personnes âgées et les mal logés en travaillant au développement des habitations et des services nécessaires.

Efficacité de l'action publique avec des projets tels que l'aménagement d'un nouveau parking sur le terrain de la ville de Bagneux que nous avons acquis en décembre (juste à côté du stade Pierre bel), la mise aux normes du bâtiment de la Poterie du vieux Biot dont vous êtes tous devenus propriétaires en 2006, l'embellissement du vieux village avec la rénovation de la rue de la poissonnerie ou encore la sécurisation de cheminements piétons et le réaménagement de la route départementale à proximité du centre du village.

Année 2007 au cours de laquelle nous aurons également à effectuer des choix essentiels au niveau de l'organisation de nos institutions nationales. Elections Présidentielle et Législatives sont fréquemment l'occasion de cultiver nos divergences et, souvent, d'exacerber ce qui peut nous séparer.

Le voeu que je formulerai alors, pour BIOT comme pour chacune et chacun d'entre vous, sera, qu'au-delà de ces débats nationaux indispensables, nous puissions conserver ici, au sein de notre village, une même volonté de rester rassemblés pour que notre vie quotidienne s'améliore sans cesse, pour que la qualité des liens qui nous unissent soit préservée, et pour que nous poursuivions, ensemble, la construction d'un avenir qui nous ressemble.

Excellente année à tous de ma part et de celle de tout votre Conseil Municipal.

François-Xavier BOUCAND
Votre Maire

MEILLEURS VŒUX 2007

Carte de vœux 2007

Cette année c'est Eric Corbier qui signe la carte de vœux de la commune. Cette œuvre est un assemblage de morceaux de tissus teintés, collés et retravaillés. Ce collage est l'image de notre civilisation dans toutes ses diversités, la multiplicité recréant l'unité dans le respect des différentes couleurs et des différentes formes. Le thème général est celui de la joie en espérant que le public se sentira touché par ces énergies positives que sont le respect, la fraternité, la joie et le partage.

Eric Corbier



BIOTinfos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
François-Xavier Boucand, Maire

Conception-rédaction
Service communication
Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
OPS2 / Service Communication

Impression
Graphic service

Photos
Couverture :
Eric Corbier, «Joie», novembre 2006
N°ISNN : 1250-7415

Remerciements
Comité de relecture
Associations biotoises
Services municipaux

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Conseil municipal du 22 novembre 2006	4
Inauguration de la médiathèque communautaire	7
Présentation de l'agenda municipal	8
Toyota Europe : un centre de design créatif	9
Fête du Mimosa : le village se parera de jaune	10
Jeux de Sophia : Après l'été... l'hiver !	10

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Téléthon 2006	11
Art et Handicap	12
L'ABC du S.E.L. de Biot	12
La Croix Rouge française recherche des bénévoles	13
Journée de bienvenue à l'AVF de Sophia Antipolis	14
Les ateliers d'ADAPT in France	14

CULTURE, ART, ARTISANAT

Premier Bain en Bibliothèque pour les animateurs du CLSH	15
Des chiffres pour les lettres / Agenda	15
Calendrier de l'Avent : une fête réussie !	16
Cinéma à l'Espace des Arts	18
Théâtre à l'Espace des Arts et de la Culture	18
Inauguration du théâtre La Parenthèse Magique	19
L'Espace des Arts et de la Culture rayonne !	19
Concert de Midi de Sophia	19
Club Micro-Informatique de Biot / Histoires de Pot !	20

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Décéates et Oxybiens	21
La vie du musée	22
Fête de la châtaigne	23
Cuisine biotoise d'antan... et d'aujourd'hui	23

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Inscriptions séjours jeunes vacances de février	24
Inscriptions centre de loisirs ados vacances de février	24
Inscriptions centre de loisirs enfants vacances de février	25
Superbe exposition du petit atelier	26
Toujours plus d'élan avec Coup de Pouce / Clin d'oeil	26

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Améliorons ensemble la ligne 21	27
Précisions sur le règlement intérieur du réseau envibus	27
Projets de comités de ligne réseau envibus	27

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

Saveurs du Viêt-Nam sur le marché hebdomadaire	28
--	----

SPORTS

Vous avez dit yoga ?	28
Vive la randonnée / Dojo biotois	29
Tour d'horizon de l'union sportive biotoise	29

ETAT CIVIL

Des nouveaux bureaux pour l'état civil	30
Le recensement est utile à chacun de nous	30

CARNET

INFOS PRATIQUES

Menus des écoles	31
Nouveau	32
Petites annonces	33

AGENDA, BLOC NOTES

34

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2006

- **Modification des membres des commissions municipales de l'urbanisme.**

Emmanuel Rauzier et Joachim Pellegrino rencontrant des difficultés pour assister aux commissions d'urbanisme, de la révision du P.O.S. et des travaux, ont souhaité démissionner. Guilaine Debras a été élue à l'unanimité, à l'exception de Frank Pinier qui s'est abstenu, pour remplacer le membre démissionnaire dans chaque commission.

- **Aide au Cercle de l'Union Républicaine.**

Le conseil a accepté, vu l'urgence de la situation, d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

Le cercle de l'Union Républicaine rencontre d'importantes difficultés en raison d'un contentieux qui l'oppose à la propriétaire du local qui souhaite l'expulser considérant que le contrat de location est caduque.

L'association, démunie de président et de vice-président, représentée par son trésorier, ne dispose pas des moyens financiers nécessaires pour continuer sa défense et payer les frais d'avocat.

Compte tenu de l'implication du Cercle de l'Union Républicaine dans la vie du village depuis 1855, le Conseil a décidé de voter une subvention de 4.000 Euros pour lui donner les moyens de se défendre. Mrs Duranthon et Anastile se sont abstenus.

Monsieur Navard a regretté que des activités plus sociales et variées ne soient pas réalisées dans le cadre de cette association et Monsieur Anastile a souhaité

que un bureau complet soit constitué rapidement

- **Rémunération des agents recenseurs.**

Afin de mettre en œuvre l'opération de recensement général de la population du 18 janvier au 17 février 2007, l'état attribue à la commune de Biot une dotation forfaitaire de 15 597 €.

Le conseil, à l'unanimité, a voté le barème de rémunération des agents recenseurs non titulaires qui seront au nombre de 15 à 20.

- **Unanimité sur le projet d'aire d'accueil des Gens du Voyage.**

En accord avec Monsieur le Sous-Préfet, il est proposé de localiser le projet d'aire d'accueil des Gens du Voyage sur un terrain situé dans le bas de la ZAC St Philippe partie appelée « la chaussette ».

Le projet qui nécessitera quelques adaptations juridiques, porte sur la réalisation de 40 emplacements en deux temps.

La première phase concernera 24 places et la deuxième 16, après un bilan de fonctionnement du site et analyse des besoins restants à satisfaire sur Biot.

Le coût de la première phase visant la réalisation de 24 places est estimé à 1 309 033 € HT et celui de l'ensemble à 1 862 835 € HT. L'ensemble du Conseil, contraint par les obligations émanant de l'Etat, considère toutefois ce coût comme très élevé, remarque qui sera explicitée auprès de Monsieur le Sous-Préfet.

La subvention de l'Etat sera de l'ordre de 15 000 € par emplacement. D'autres partenaires seront sollicités (CASA, Symisa..).

- **36 enfants de Biot scolarisés à l'école de L'Île Verte en 2005.**

La commune doit participer aux frais de restauration de ces enfants dont le chiffre est en baisse régulière. Le montant pour l'année 2005/2006 de 10 670,04 € a été adopté à l'unanimité.

- **Équipement complémentaire pour « l'Orange Bleue » et la crèche familiale.**

Le conseil a autorisé le maire à

solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Régional pour l'achat de sièges auto à destination de la crèche familiale et pour des aménagements complémentaires de la section modulable de l'Orange Bleue.



La proximité de l'échangeur de l'autoroute A8, l'accès direct par une route deux fois deux voies facilitant l'accès sans perturber la circulation et, enfin, la proximité de la technopole permettant d'éviter le stationnement intempestif sur les espaces aménagés des entreprises sont autant de raisons justifiant ce choix.

• Modifications du budget annexe de l'assainissement.

En investissement, il a été décidé, à l'unanimité, d'adopter une nouvelle ventilation pour 43 600 € de crédits en vue de la réalisation d'une étude pour le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif), 24 000 € pour l'acquisition de deux véhicules et 5 900 € pour l'achat de matériel informatique de bureau. Les crédits étant disponibles, l'enveloppe globale de l'investissement reste inchangée.

En fonctionnement, conformément à la délibération du 9 Novembre 2005 dans le cadre d'un ajustement comptable, le budget 2006 a prévu d'intégrer les charges de personnel de 2003 et 2004. Le Conseil à l'unanimité a décidé d'intégrer également celles de 2005 qui s'élèvent à 65 549,28 €.

• Modifications du budget de la ville.

En fonctionnement, 15 000 € sont nécessaires pour la location d'autocommutateurs en remplacement provisoire d'un appareil hors d'usage.

13 000 € ont été prévus pour l'avance du paiement de réparations de biens ayant subi un sinistre, ultérieurement remboursées par les assurances.

Dans les dépenses de personnels différentes modifications ont été apportées : 4 455 € pour la nouvelle bonification indiciaire obligatoire, 9 500 € pour les saisonniers du centre multi-accueil et du pôle social pour les personnes âgées, 66 611 € pour les remplacements maladies et 69 434 € pour les recrutements.

Le transfert des charges de personnel du service assainissement représente une recette de 65 549,28 €.

Des recettes complémentaires de 112 450,72 € proviennent d'avoirs ou d'indemnités des assureurs en règlement de certains sinistres. Ces modifications ont été adoptées avec deux abstentions Messieurs F. Pinier et C. Tekielski.

• Débat d'orientation budgétaire.

L'élaboration du budget primitif doit être précédée, en fin d'année, d'un débat d'orientation budgétaire portant sur les orientations générales à retenir, les choix prioritaires et les modifications par rapport à l'exercice antérieur.

Les grandes orientations pour l'année 2007 :

Stabilité des charges de fonctionnement pour la quatrième année consécutive grâce en partie à la comptabilité d'engagement, tout en assurant l'augmentation du niveau de service (jeunesse, communication, Fisac, service social, CLSH, débroussaillage ...) et malgré l'ouverture du Centre Multi-accueil de Saint-Philippe.

Stabilité des taux de taxes foncières et d'habitation.

Accélération du processus de rattrapage de l'affectation au budget de l'assainissement des charges de personnel de ce service de façon à obtenir plus rapidement une imputation conforme à la réalité.

Investissements

> 1. *Poursuite des investissements engagés en 2006 notamment pour la construction des bassins de rétention des Combes.*

> 2. *Certains nouveaux investissements pourront s'inscrire dans une programmation pluriannuelle.*

>> 2.1. *Réhabilitation de la Poterie du Vieux Biot en particulier pour l'aménagement d'un espace jeune.*

>> 2.2. *Poursuite du programme de lutte contre les inondations : achèvement des bassins de rétention, calibrage du vallon des Combes et traitement des vallons des Horts et des Prés.*

>> 2.3. *Phase 2 du Fisac qui comprend trois projets : la requalification de la RD4 entre le jeu de boules et la place Saint Eloi, le réaménagement de la place des Arcades et la construction du parking Sous Barri parallèlement à la mise en synthétique du stade Pierre Bel.*

>> 2.4. *Amélioration de la voirie communale et sécurisation des circulations piétonnes : vieille route d'Antibes, RD4 ; avenue du Jeu de la Baume, Vallée verte...*

>> 2.5. *Modernisation de l'informatique des services communaux.*

L'objectif est que les investissements programmés pour 2007 soient financés sans nouvel emprunt. Le budget primitif intégrera seulement les projets prêts à être lancés dès début 2007.

Nouveaux marchés

Dans le cadre de la maîtrise des charges de fonctionnement, seront lancés de nouveaux marchés concernant les dépenses transversales des services, comme les fournitures de bureau, les assurances, la pharmacie.

P.P.R.I.F.

À Mr Christian Tekielski qui s'étonnait que le PPRIF ne soit pas une priorité budgétaire, le Maire a répondu qu'il n'était évidemment pas oublié mais n'avait pas de raison de figurer dans le débat d'orientation du budget communal car les investissements sont pris en charge par la dotation en investissement, comprise dans le coût de l'eau et gérée directement, en fonction de nos directives, par le concessionnaire.

Il est, à ce propos rappelé qu'un nouveau projet des services de l'État devrait être connu en décembre et qu'un pointage des hydrants non conformes a été réalisé.





- **Mutualisation d'outils d'analyse et de suivi de la fiscalité locale dans le cadre de la CASA**

Quelques communes de la CASA possèdent des outils d'analyse concernant certaines taxes comme la taxe professionnelle ou la taxe d'ordures ménagères. La mutualisation de ces moyens permettra de profiter des expériences de chacune d'elles et de faciliter les échanges d'informations. Le conseil communautaire a approuvé le principe d'une telle mutualisation et sa convention, le 19 décembre 2005. Le conseil municipal de Biot l'a également voté à l'unanimité.

- **Extension du collecteur des eaux usées.**

Dans le cadre du programme d'assainissement général de la commune, les particuliers sont incités à se raccorder au collecteur d'eaux usées le plus proche de leur habitation. A cette occasion il a été enregistré une participation financière aux travaux communaux d'assainissement de 914,69 € par nouvelle connexion.

- **Servitude de Tréfonds et rétrocession du réseau d'assainissement.**

Dans le cadre de la construction des « bastides de la vallée verte », l'antenne pour le raccordement au réseau d'assainissement a été réalisée sous le chemin Santa Maria. Afin de permettre à la commune d'élargir le chemin Santa Maria et de pouvoir y gérer les réseaux, le Conseil a accepté que l'antenne du réseau d'assainissement située sous le chemin et une bande de terrain prévue à l'arrêté de lotir soient rétrocédées à la commune.

- **Le point sur le projet Saint-Eloi.**

A la fin du Conseil, le maire a donné quelques explications sur le projet Saint-Eloi.

Le partenaire potentiel retenu par la commission a proposé trois esquisses. Après remarques et négociations, le groupe de travail en a retenu une.

Le 4 décembre, l'architecte, après avoir intégré les modifications demandées, présentera son projet remodelé.

Si cette nouvelle proposition est acceptée, le dossier sera présenté au conseil municipal de début 2007.

FERMETURE DE LA RUE DE LA CALADE POUR TRAVAUX

Pour des raisons de travaux, la rue de la Calade sera interdite à la circulation, **entre le 8 et le 19 janvier 2007 inclus**.

Il sera réalisé :

- Remplacement du réseau d'eau potable.

- Réfection de la chaussée. Un cheminement piéton sera conservé. Selon les conditions du chantier, la circulation pourra être rétablie ponctuellement pendant cette période. Vous remerciant de votre compréhension.

**Renseignements : services techniques
04 93 65 12 21.**

INAUGURATION DE LA MÉDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE

Le 11 décembre dernier, la Médiathèque d'Antibes a ouvert ses portes au public. Espaces Musiques, espaces Jeunesse, Adultes, Patrimoine ce sont en tout près de 144 500 documents que la médiathèque propose.

Décidée en octobre 1999 par le conseil municipal de la ville d'Antibes, la médiathèque communautaire a été inaugurée en présence de centaines d'invités et de personnalités, dont le ministre de la culture Renaud Donnedieu de Vabres, Christian Estrosi ministre délégué à l'aménagement du territoire et président du conseil général, Jean Léonetti député-maire d'Antibes et président de la CASA, Marc Daunis maire de Valbonne et représentant la Région, François-Xavier Boucand maire de Biot... et Jean-Claude Novaro, artiste qui a offert l'œuvre placée à l'entrée.

La qualité architecturale du bâtiment, le libre accès, l'accueil spécifique aux personnes handicapées, la diversité des supports, l'animation culturelle et l'intégration à la vie municipale, ont été les axes déterminants de sa construction, ainsi que le choix de son aménagement intérieur. Le grand atrium central joue un rôle prépondérant dans cette organisation intérieure. Eclairé « zénithalement », ce véritable puits de lumière permet de saisir l'ensemble des plateaux de lecture et de faciliter l'orientation au sein des différents espaces structurés.

Au rez-de-chaussée se trouve le secteur « Actualité-Information », le premier niveau est entièrement réservé à l'espace « Musique », avec près de 12 000 CD et 500 DVD, 1 500 livres sur la musique et 1 000 partitions musicales.

Le deuxième étage est réservé à l'espace « Jeunesse » avec 30 000 documents avec romans, albums, livres pour les tout-petits, CD et DVD ; le troisième niveau est un secteur de consultation qui propose des espaces de travail individuels et en groupes, de points de consultations de films et d'une salle

de reprographie.

Au quatrième niveau, l'espace « Adultes » comprend tous les ouvrages de fictions adultes avec 37 000 documents. Un espace d'accueil des handicapés visuels « lire autrement » est également prévu avec trois postes informatiques comprenant des logiciels de transcription en braille, en synthèse vocale ou en grossissement de caractères.

Le cinquième étage est réservé aux bureaux administratifs et le sixième étage accueille l'espace « Patrimoine ».

Un nouveau lieu culturel que les habitants du territoire communautaire, dont bien entendu ceux de Biot, pourront s'approprier gratuitement.

Médiathèque
19 bd Chancel Antibes
04 92 19 75 80
antibes@mediatheque-casa.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi : 13h-19h

Mercredi et samedi : 10h-18h

Jeudi : 13h-18h

Patrimoine : 10h-13h

Carte d'abonnement annuelle gratuite

Inscription : sur pièce d'identité et justificatif de domicile, Pour les mineurs : autorisation parentale.



■ PRÉSENTATION DE L'AGENDA MUNICIPAL : UNE SOIRÉE RÉUSSIE CHEZ TOYOTA

Le mois de décembre est traditionnellement l'occasion pour la municipalité de présenter, lors d'une soirée, l'agenda de notre commune.

Cette année inaugure une nouvelle façon de dévoiler l'agenda municipal en associant à cette soirée une entreprise biotoise. L'occasion de témoigner du dynamisme des entreprises installées sur le territoire communal au cœur de la technopole de Sophia Antipolis.

Le 6 décembre dernier le Centre de Design situé au 2650 route des Colles à Biot, a donc accueilli la soirée de présentation de l'agenda municipal. Près de 200 personnes (associations, chefs d'entreprises, commerçants, artistes, artisans, élus biotois) s'étaient déplacées pour découvrir la version 2007 de l'agenda et le site exceptionnel du Centre de Design de Toyota.

En ouverture de la soirée, François Elzière, manager administratif et financier du site, a présenté les principales activités du Centre et le dernier modèle de la Yaris dont le design a été entièrement conçu par l'équipe sophopolitaine de Toyota.

Une belle réussite sachant que pour la création de chaque nouveau modèle Toyota, lance une compétition entre les différents centres de design (France Sophia Antipolis, USA, Australie et Japon).

Jacques Masbounji, président directeur général de la SAEM a rappelé le dynamisme du parc de Sophia Antipolis (installations de nouvelles entreprises, créations d'emplois) avant de laisser la parole au maire de Biot, François-Xavier Boucand, qui a souligné l'excellence de la technopole et la créativité des entreprises biotoises et rappelé les différents projets



et initiatives portés par la municipalité, avec une priorité donnée au développement qualitatif de la commune.

Une créativité et un dynamisme largement exprimés à travers la vidéo projection présentant les atouts de notre commune : Biot, Terre d'accueil ; Biot, Terre de création ; Biot, Terre de vie ; Biot, Terre d'innovation ; Biot, Terre d'événements.

Cette animation a été réalisée par l'agence de communication chargée de concevoir l'agenda municipal, à partir d'un concept défini par le service communication. Une projection qui a permis de découvrir sur grand écran les différentes facettes de notre commune et la nouvelle identité graphique de l'agenda 2007.





TOYOTA EUROPE : UN CENTRE DE DESIGN CRÉATIF

François Elzière, Responsable Administratif & Financier également en charge de la communication répond à nos questions :

Quelles sont les missions de Toyota Europe Design Développement ?

Le bureau de style européen de Toyota installé sur le parc de Sophia Antipolis, a pour mission de développer des activités de style (extérieur, intérieur, couleur) ainsi que de produire des modèles et concept-cars Toyota et Lexus. Il est l'un des quatre centres de design « Toyota » dans le monde. Son équipe a déjà conçu notamment les Yaris première et deuxième générations, les Avensis et Avensis Verso, les Corolla et Corolla Verso, le coupé haut-de-gamme Lexus SC430 ainsi que la dernière version du Land Cruiser.

Quelles sont les spécificités du site de Sophia ?

Les forces majeures de notre entité locale sont sa taille et sa richesse humaine : 34 salariés dont 26 « Créatifs » qu'ils soient Designers ou modeleurs. 10 nationalités différentes se côtoient et échangent leurs idées au quotidien, ce qui nous permet de développer et créer des concept-cars ou nouveaux modèles de plus en plus universels et adaptés au marché automobile mondial. Si vous parcourez la gamme actuelle « Toyota » et à un degré moindre « Lexus », vous no-

terez que la plupart des véhicules ont été dessinés dans notre Centre bio-tois.

Quels sont les objectifs et projets pour 2007 ?

Comme vous pouvez l'imaginer, l'activité de Design/Style développée sur le site est des plus confidentielles car représentant le cœur de la « Créativité » de notre Groupe ; je ne pourrai par conséquent pas vous dévoiler les projets à venir. Néanmoins, vous avez déjà pu découvrir lors du « mondial de l'automobile de Paris » en septembre dernier, le concept-car « Auris », lequel va remplacer sur le marché - dans les mois à venir - la version de base de la Corolla. Au prochain salon de Genève, vous pourrez également découvrir le plus récent de nos concept-cars... mais je ne peux vous en dire plus pour l'instant.

Travaillez-vous en partenariat avec d'autres entreprises de la technopole de Sophia-Antipolis ?

Très sincèrement pas vraiment : comme nous réalisons nous même nos projets de A à Z nous n'avons pas de partenariat développé avec les entreprises locales excepté bien

entendu les fournisseurs quotidiens de fournitures nécessaires à la réalisation de maquettes. La seule entreprise locale avec laquelle nous sommes réellement en relation se nomme Digital Vision (basée en ZI « L'Argile » à Mouans-Sartoux) qui nous aide à réaliser nos films de présentation de modèles.

Organisez vous des « journées portes ouvertes » afin de présenter votre entreprise à la population ?

Notre activité est des plus confidentielles qu'il soit, - malheureusement pour le public - nous ne pouvons organiser de visites similaires à celles réalisées dans notre usine de production de Yaris à Onnaing.



■ FÊTE DU MIMOSA, LE VILLAGE SE PARERA DE JAUNE !

Dimanche 4 février, tout le village s'illuminera aux couleurs mimosa, de 11h à 17h.

Chaque année, le comité des fêtes vous convie à venir voir évoluer, tout au long de la journée, des groupes folkloriques divers, fanfares, majorettes et à participer au corso carnavalesque avec chars et grosses têtes du carnaval de Nice, cracheurs de feu et autres surprises.

Nous invitons tous les enfants et les habitants du village à se déguiser et à se mêler au corso. Tous ensemble faisons la fête !

Toute une journée d'animation autour du mimosa. Retrouvons-nous à 12h15, place de Gaulle pour le vin d'honneur offert par le Comité des Fêtes. Venez partager cette journée de gaieté et de convivialité qui perpétue une tradition biotoise à laquelle nous restons très attachés.

Les rendez-vous du Comité des Fêtes :

Jeudi 8 mars : Journée de la Femme
Dimanche 15 avril : Fête du printemps (repas champêtre et animations)

Samedi 14 juillet : Bal de la Fête Nationale

18, 19 et 20 août : Fête Patronale de la Saint Julien



■ JEUX DE SOPHIA : APRÈS L'ÉTÉ,... L'HIVER !

L'équipe des « Jeux de Sophia » et le Club des Dirigeants renouvellent pour la 5^{ème} fois l'étape hivernale de cette manifestation. En 2006, plus de 250 participants ont plébiscité ce week-end organisé avec le précieux concours de M. Fernand Blanchi, Maire de La Colmiane/Valdeblore et Président de la SAEM SACA (Organisme responsable de l'aménagement du Parc de Sophia-Antipolis) et de son confrère Gaston Franco, Maire de Saint-Martin-Vesubie. Du samedi matin au dimanche soir pas une minute pour souffler. Du slalom géant à la course en raquettes en passant par le slalom parallèle et le boarder cross, le tout dans une ambiance familiale et festive.

Il y en aura pour tous les goûts : courses de ski et de surf, course de raquettes, de ski de fond, relais

par équipe de quatre ou encore Snake-Glisse. Chacun y trouvera son plaisir lors d'épreuves chronométrées et ludiques. Après un vin chaud général à la station, la journée de samedi s'achèvera par une grande descente aux flambeaux et un dîner animé sous le chapiteau.

Mais grande nouveauté cette année, et pour la première fois dans le cadre des Jeux de Sophia, les conjoints des actifs sphiapolitains pourront participer à toutes les épreuves ; renforçant ainsi l'esprit familial de cette compétition hivernale. Les enfants ne seront pas en reste avec la mise en place d'un encadrement de qualité par les « Rouges » de l'Ecole du Ski Français de la Colmiane.

Et que les jeux commencent !



SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

TELETHON 2006 

A l'initiative de quelques personnes citoyennes, l'organisation du Téléthon 2006 à Biot a été décidée. Réunir autant de bénévoles a été notre premier challenge et le message du Téléthon a été entendu. Au cours des différentes réunions, nous avons appris à nous connaître et à créer une équipe solide. Nous avons commencé à nous installer dès le vendredi matin, sous la pluie. Les services techniques avaient livré tout le matériel et les deux barnums étaient en place. Devant les éléments contrairement, nous remettons la décoration et la mise en place pour l'après-midi. Hélas, pas de rémission. Les pluies torrentielles qui sont tombées sur Biot, ce vendredi 8 décembre, nous obligent à reporter notre manifestation au lendemain 9 h. Cela n'altère ni notre mobilisation, ni notre volonté de réussir ce 20^{ème} Téléthon. Mais c'est une grande déception, quand même, car le programme de cette soirée devait mettre le tempo pour toute la durée de la manifestation. Rendez-vous est pris pour le samedi 9 heures, avec l'objectif de doubler notre énergie. Dès 8 h, tous les organisateurs sont à pied d'œuvre. Il fait un temps magnifique, le soleil est présent malgré un froid persistant. A 9h, le Téléthon est enfin ouvert au son du clairon de Robert. Force 06, ex ONF, fidèle à sa promesse, est la première équipe à débiter le défi VTT,

coachée par le Vélo Sprint Biotois, de Thierry Borghi. Solange, de Vis Ta Mine, réveille le village avec sa bonne humeur et son dynamisme. Toutes les activités proposées défilent, les unes après les autres : réveil musculaire, mise en forme par Vis Ta Mine, gymkhana pour les petits et jeu de fléchettes animés par Razvan (Aïkido), Pierre (Taekwondo) puis par les coureurs du Biot Athlétique Club, le marathon Fitness animé par Vis Ta Mine, les gestes de Premiers Secours présentés par la Croix Rouge Française de Biot, la marche active emmenée par Robert de Vis Ta Mine, démonstration et initiation au monocycle par Cycl'hop, aérobic enfants et adultes par la section aérobic du BAC et le final de la journée, un sirtaki endiablé emmené par Sylvie Salmon, de Danse et Mouvement. Ces animations n'auraient pas été suffisantes sans la présence, de bout en bout, des collègues de Marc Blanc, de Brague Générations qui ont proposé vin chaud, boissons fraîches et chaudes, châtaignes grillées au feu de bois, gâteau aux châtaignes, chaleur et bonne humeur à tous. Il ne faut pas oublier, aussi, celles qui proposaient nounours, tee-shirts et pins du Téléthon, vendaient les tickets de participation et recevaient les dons : Sylvie, Sandra, Frédérique, Andrée et Nathalie. Toute cette journée a été animée avec professionnalisme par Loïc

Thiébaud qui a su commenter et présenter les différents intervenants. Mais d'autres activités avaient lieu en dehors de la place De Gaulle. Le Golf de Biot, de Gabriel Camérini, a accueilli 70 participants pour un parcours qui a rapporté 1000€. Jean-Luc de l'académie Autiero avait mis en place une initiation au golf et les boulistes d'Henri Calléri ont dédié toutes leurs parties au profit du Téléthon. D'autres petites mains ont bien travaillé, c'est celles des enfants du CLSH qui ont décoré, avec beaucoup de talent, tous les stands et la signalétique du défi VTT et de la marche active.

Ce fut une belle manifestation de solidarité malgré la pluie et le froid, avec un public clairsemé par moment. Nous espérons qu'il sera plus nombreux l'année prochaine car, dès maintenant, nous lui donnons rendez-vous. Les Biotois ont été généreux : il y a eu 1300 €, en recette brute et 2300 € de dons. Je tiens aussi à remercier de leur aide précieuse, Monsieur le Maire, les services techniques, le service communication, la police municipale et le service des sports de la ville de Biot ainsi que la ville de Valbonne. Merci à toutes et à tous et à l'année prochaine.

Gérard CORBOLI
Organisateur du Téléthon 2006



ART ET HANDICAP : QUAND L'EXPRESSION ARTISTIQUE EFFACE LES DIFFERENCES



A l'initiative du groupe Handicap et Dépendance et de Jacqueline Coetsier, conseillère municipale, une exposition des travaux réalisés par les jeunes adultes handicapés a été organisée dans les locaux du Pôle Social.

Ces artistes, dont les tableaux sont si singuliers, font partie de l'atelier d'expression et de création animé par l'association Art'Image. Créée en 1993 à Antibes, cette association présidée par Jean-Louis Arrou-Vignod, médecin neuro-

psychiatre, a pour objectif de favoriser l'expression artistique des adultes handicapés mentaux et de promouvoir leur art à travers des expositions, l'édition de cartes postales ou toute autre action visant à leur donner l'occasion de s'exprimer.

Ce travail de sensibilisation à l'art moderne et contemporain est un travail authentique sans référence à des normes qui permet à des adultes handicapés d'être reconnus à travers leur talent et non leurs difficultés.

Les toiles présentées durant le mois de novembre dernier dans la salle bleue, méritaient vraiment qu'on s'y attarde tant les couleurs et les formes inattendues nous interpellent.

A l'occasion du vernissage le jeudi 16 novembre dernier, le maire François-Xavier Boucand a rap-



commune et le groupe handicap pour que chacun vive pleinement et soit à l'aise dans sa vie quotidienne à Biot « cette exposition nous offre une nouvelle façon de se considérer tous, grâce aux capacités de création et d'expression artistique de chacun ».



L'A.B.C. DU S.E.L. DE BIOT : SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL / LIBRE...

“ L'association Nature Sciences et Tradition, un SEL à Biot, représente deux secteurs de développement. Le premier concerne l'intérêt que portent les adhérents à tout ce qui touche notre environnement naturel, l'univers, l'astronomie et son influence sur la nature avec tous ses effets secondaires sur l'ingéniosité et la créativité. Cela concerne aussi des améliorations des compétences des personnes, la participation à des conférences ou à des activités de groupe.

Le second secteur d'activité de cette association concerne un SEL, qui est un Système d'Échange Local. Le SEL est d'origine anglo-saxonne. Il s'est d'abord répandu au Canada avant de naître en France, en Ariège en 1994.

L'idée de base est de favoriser les compétences de chacun sans passer par le système monétaire et uniquement dans un but de solidarité locale. Elle est aussi de favoriser le contact entre des personnes qui s'ignorent, et de créer un pôle

d'amitié, de convivialité et de services internes à l'association.

Il n'est pas du tout question de se substituer à un système professionnel ou de créer une économie parallèle, mais une « banque morale » de relation par le partage de compétences, de connaissances, et de services qui n'impliquent pas l'argent. Ainsi, les bénéficiaires seront les personnes isolées, défavorisées ou laissées pour compte.

Il n'est pas vraiment question de troc, mais d'échanges, matérialisés par une description d'offres et de demandes, dans un catalogue avec les coordonnées des adhérents. L'un échange un savoir contre des points, et échangera ses points avec une autre personne contre un service. Ainsi, une mamie qui s'ennuie fera appel à une personne qui voudrait bien boire une tasse de thé avec elle. Pour enrichir son crédit de points, cette mamie saura faire des travaux de couture ou de broderie, pendant qu'une autre aidera une jeune cuisinière à pré-

parer un bon plat, etc...

Des journées périodiques ou spontanées permettent aux adhérents de se rencontrer et de vivre des moments agréables, enrichissants et épanouissants. ”

Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser au SEL DE BIOT au : 04 93 65 65 12 entre 18h30 et 19h30.

PASSAGE DU BUS INFO-SANTÉ DU CONSEIL GENERAL

Le bus info-santé sera sur notre commune

le mardi 9 janvier 2007.

Thème : prévention des cancers à travers des informations sur le soleil, la nutrition, le tabac.

Horaire de passage :

De 9h30 à 13h30 :

CLSH Eugène Olivari.

De 13h30 à 16h30 :

devant le pôle social chemin neuf.

“ L'année 2006 a été bien remplie et le bilan fort satisfaisant. Dans le numéro précédent de Biot Infos, un condensé de ce dernier a été publié. Nous souhaitons que l'année 2007 soit encore plus riche, cela dépendra du nombre de bénévoles. Pour être bénévole, il suffit de disposer d'une ou deux demi-journées par semaine.



Tout bénévole doit :

- remplir une demande d'adhésion (par écrit)
- être agréé par le bureau de la délégation locale
- payer la cotisation de 16 € pour l'année 2007, sauf dispense individuelle par décision du bureau.

Il existe une seule catégorie d'adhérents, qui regroupe l'ensemble des personnes physiques qui s'engagent à respecter les statuts et les principes fondamentaux du mouvement et qui participent « bénévolement » à la vie de l'association.

L'adhérent de la Croix Rouge Française est rattaché à une seule délégation locale pour le paiement

de sa cotisation et pour l'exercice de son droit électoral.

La qualité d'adhérent est matérialisée par la délivrance d'une carte qui prend effet au jour de la décision d'agrément par le bureau de la délégation locale.

L'adhésion se renouvelle par tacite reconduction chaque année, sauf décision contraire de l'intéressé(e) ou du conseil de la délégation locale, notifiée par écrit au moins un mois avant la fin de l'année en cours.

Les adhérents mineurs règlent une cotisation d'un montant égal à la moitié de la cotisation soit 8 €. Parmi ces derniers, seuls les adhérents mineurs âgés d'au moins seize ans au jour des élections sont électeurs. Les adhérents mineurs sont inéligibles.

Qualités et compétences souhaitables :

Une délégation locale est amenée à recevoir des personnes en difficulté. Nous leur devons une large aptitude à l'écoute et la plus grande discrétion.

Les bénévoles constituent une équipe soudée dont le sens des responsabilités est indispensable pour le fonctionnement de celle-ci et pour la satisfaction des bénéficiaires.

Toute personne ouverte aux autres est la bienvenue. Des compétences en secrétariat, comptabilité, informatique, bricolage, pédagogie... sont les bienvenues.

Par ailleurs, les personnes unique-

ment intéressées par « les gestes qui sauvent » peuvent recevoir le savoir-faire sanctionné par l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) moyennant une participation financière. Au cours de l'année 2007, un apprentissage à l'usage du défibrillateur cardiaque sera obligatoire pour l'obtention de ce diplôme. Toute personne souhaitant, après cette formation, s'investir dans la diffusion des « gestes qui sauvent » sera formée gratuitement sur les plans théorique, pratique et pédagogique.

Par ailleurs, si d'anciens titulaires de l'AFPS souhaitent réactualiser leurs connaissances et désirent participer à des actions de sensibilisation dans les écoles ou lors de manifestations publiques, nous leur demandons de se faire connaître.

Adhérer à la Croix Rouge est non seulement un acte de solidarité, c'est aussi une large possibilité de développement personnel.

A tous, bonne année 2007.

”

Numéros de téléphone utiles :

06 31 32 75 13 pour toute formation aux « gestes qui sauvent »

04 93 65 74 70 demande d'aide, adhésion comme bénévole ou toute forme de dons de préférence le mercredi, samedi de 9h à 12h avec possibilité de laisser un message les autres jours.



■ JOURNÉE DE BIENVENUE À L'AVF DE SOPHIA ANTIPOLIS



« Un public nombreux, enthousiaste et dynamique s'est rendu le 25 novembre dernier au «Pré des Arts», salle des fêtes de Valbonne village, pour se renseigner sur la diversité des activités qui sont proposées par l'AVF de Sophia Antipolis.

L'après-midi a débuté par l'animation du «groupe Mamans Enfants» ; ce groupe, qui compte plus de 60 mamans de nationalités différentes, nous a interprété, avec les enfants, des chants en plusieurs langues. Un goûter a suivi.

Ambiance « jazz » ensuite avec la classe de jazz adulte de l'école de Musique agréée de Valbonne Sophia Antipolis.

Cette ambiance festive a permis à tous les nouveaux arrivants d'interroger les nombreux bénévoles présents, sur les activités régulières, puis celles plus ponctuelles, d'admirer les tableaux du groupe « Arts Plastiques » et de goûter les vins du stand « Oenologie ».



Un apéritif dînatoire préparé par les adhérents a été offert en fin d'après-midi.

Pour le plus grand plaisir de tous, Monsieur Marc Daunis, maire de Valbonne, a rejoint cette assemblée conviviale.

Les activités de l'AVF se prolongeront bien au-delà de cette journée.

Pour plus de renseignements:

Un accueil performant fait par des bénévoles compétents répondra à vos questions, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30, le mercredi après midi, permanence du président de 14h à 18h.

Permanence du groupe « Jeunes » le premier jeudi du mois de 18h30 à 20h.

Tél: 04 93 65 43 00
 Fax: 04 92 38 92 47
 avf.sophia@wanadoo.fr
 www.avf-sophia.com



■ LES ATELIERS D'ADAPT in FRANCE

19 janvier 2007	de 9h30 à 11h30	Choc culturel
22 janvier 2007	de 9h30 à 10h30	L'achat-vente-location d'un logement
22 janvier 2007	de 11h00 à 12h00	Assurances
26 janvier 2007	de 9h30 à 11h00	Système bancaire français et emprunts
26 janvier 2007	de 11h00 à 12h00	Achat-vente de voiture, permis de conduire
29 janvier 2007	de 9h30 à 11h00	Créer son entreprise
29 janvier 2007	de 11h00 à 12h00	Services (électricité, gaz, eau, téléphone)
2 février 2007	de 9h30 à 11h00	Droit du travail
2 février 2007	de 11h00 à 12h00	Sécurité Sociale
5 février 2007	de 9h30 à 11h00	Enseignement
5 février 2007	de 11h00 à 12h00	Crèche, Halte-garderie

Renseignements :

Association Adapt in France,
 Sylvie Kermin-Coiffier,
 Bâtiment Centre de Vie,
 place Méjane, Garbejaire,
 Sophia Antipolis

Tél. : 04 93 65 33 79
 adaptinfrance@club-internet.fr
 www.adaptinfrance.org

Un ou plusieurs sujets vous intéressent, des questions non résolues subsistent, alors n'hésitez pas à nous consulter, nous vous apporterons des réponses.

CULTURE, ART, ARTISANAT

PREMIER « BAIN EN BIBLIOTHEQUE » POUR LES ANIMATEURS DU C.L.S.H.

A l'initiative de l'équipe des bibliothèques de Biot - qui accueille régulièrement les groupes d'enfants du centre aéré - une journée de formation a été organisée à l'attention de 15 animateurs du C.L.S.H le jeudi 23 novembre dernier à la bibliothèque Saint-Exupéry.

Les objectifs étaient de faire connaître le métier de bibliothécaire, de responsabiliser les animateurs dans leur usage de la bibliothèque et de leur permettre d'utiliser au mieux les ressources de la bibliothèque.

Au programme : présentation sommaire de la structure et des missions des bibliothèques municipales sur le territoire, visite

des locaux, présentation du règlement intérieur, explications techniques sur la « chaîne du livre » (sélection des documents, acquisitions, cotation, catalogage, équipement, classement), initiation à la recherche documentaire, gestion des emprunts en groupe durant le temps périscolaire et aide à la construction de projets d'animations autour du livre et de la lecture.

Une formation accélérée qui a, entre autres, permis aux stagiaires de cerner les enjeux de la fréquentation de la bibliothèque dès le plus jeune âge afin de sensibiliser les enfants au plaisir de lire, limiter la désertion culturelle et lutter contre l'illettrisme.



DES CHIFFRES POUR LES LETTRES !

Voici les dernières statistiques : cette année encore, les chiffres sont globalement en progression.

Ainsi, l'offre documentaire augmente de 51,5% par rapport à l'an dernier ! Les nouveautés sont, avec les supports audiovisuels, les documents les plus empruntés. A titre d'information, les catalogues des nouveautés de l'année 2006 sont consultables sur place.

Cependant, on remarque au cours de l'année 2006, une très légère baisse du nombre de nouveaux

inscrits (-9%). A ce jour, le nombre total d'adhérents actifs s'élève à 3 566.

Enfin, le nombre de documents empruntés par usager est dans sa globalité sensiblement identique au chiffre de 2005 (-1%). Ainsi, si on constate une activité d'emprunts plus soutenue à la bibliothèque Saint-Exupéry, on note également une plus forte présence dans les deux bibliothèques des « habitués ». Preuve que le travail de fidélisation des lecteurs est bel et bien poursuivi.

STATISTIQUES ANNÉE 2006 (arrêtées au 30/11/06) BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE BIOT

Nombre d'emprunts (tous types de documents)	26 798
Nouveaux inscrits	284
Nouveautés disponibles (tous types de documents)	1 801

QUELQUES DATES ANNIVERSAIRES EN 2007

En cette nouvelle année 2007, plusieurs personnalités politiques, littéraires, artistiques et autres seront mises à l'honneur en France. Dans l'impossibilité de dresser une liste exhaustive de l'ensemble de ces commémorations, nous avons tout de même retenu quelques personnalités du monde culturel à mettre en avant tout au long de l'année :

- 150^e anniversaire de la naissance de **Joseph Conrad** (romancier anglais)
- 100^e anniversaire de la naissance d'**Alberto Moravia** (écrivain italien)
- 100^e anniversaire de la naissance de **René Char** (poète français)
- 100^e anniversaire de la naissance de **Frida Kahlo** (artiste mexicaine)
- 100^e anniversaire de la naissance d'**Hergé** (auteur de BD belge)
- 100^e anniversaire de la naissance d'**Henri-Georges Clouzot** (cinéaste français)
- 50^e anniversaire de la mort de **Sacha Guitry** (dramaturge français)

D'autre part, l'année 2007 sera également **l'année de l'Arménie**. Et enfin, au mois de mai, le **Festival de Cannes fêtera ses 60 ans** d'existence au service du 7^e art.

AGENDA

- **Bibliothèque St-Exupéry**
Prochain Comité de Lecture
Rencontres de Lecteurs :
Samedi 27 janvier 2007 de
10h30 à 11h30
- **Bibliothèque George Sand**
Atelier d'illustration
(2^e mardi de 19h à 22h à définir)

Renseignements au
04 93 65 57 99 ou 24 54 (Claire)
Atelier d'écriture (1^{er} samedi
de 15h à 17h à définir)

CALENDRIER DE L'AVENT, UNE FÊTE RÉUSSIE !

Pour la troisième année consécutive, le service culturel de la ville de Biot a présenté une programmation de choix pour animer les fêtes de Noël.

Cette manifestation organisée en partenariat avec les commerçants et artisans biotois a proposé à tous de vivre les fêtes au rythme du calendrier de l'aveut. Une nouvelle fois, les rues

du village se sont parées de leurs plus beaux atours pour illuminer décembre et janvier. De nombreuses animations ont ponctué ces fêtes, ateliers créatifs, spectacle de marionnettes, animations de rues, contes et bien entendu, la très gourmande journée Biot tout

chocolat, où petits et grands se sont retrouvés autour de chocolat et vin chauds.



Sans oublier, bien sûr, les 24 volets des artistes qui nous ont fait patienter, chaque jour, jusqu'à Noël et que chacun a pu découvrir dans les ruelles du village. La rue de la poissonnerie rebaptisée pour l'occasion « rue des écoles »,

dédiée aux œuvres des écoliers, a laissé libre expression au talent des jeunes artistes en herbe.

Le 19 janvier prochain sera l'occasion de clôturer le Calendrier de l'Avant avec tous ceux et celles qui

lui ont donné vie durant ce mois de décembre.

Le rendez-vous est donc pris le 19 janvier à 17h30, à l'entrée du village, pour reparcourir le village et redécouvrir les fenêtres avant de rejoindre la salle des mariages pour fêter ensemble la fin du Calendrier et la nouvelle année !





■ CINÉMA À L'ESPACE DES ARTS

• **Vendredi 19 janvier à 21h :** « **Sexy Dance** » de **Anne Fletcher**

Rebelle dans l'âme, Tyler Gage a passé toute sa jeunesse dans les bas quartiers et les mean streets de Baltimore et sait aujourd'hui qu'il ne se tirera d'affaire qu'en rompant avec son milieu. Son seul atout, bien mince : un don naturel pour le hip-hop, qu'il pratique d'instinct, pour son seul plaisir... Ambitieuse et douée, la belle Nora a grandi au sein d'une famille bourgeoise qui a encouragé très tôt sa vocation, et finance ses études de danse classique à la prestigieuse Performing Arts High School. Tyler et Nora : deux mondes diamétralement

opposés, deux talents, deux passions dont la rencontre explosive sera à l'origine d'un étonnant conte de fée musical...

• **Vendredi 2 février à 21h :** « **Ne le dis à personne** » de **Guillaume Canet**

Sa femme Margot a été sauvagement assassinée par un serial killer. Totalement détruit, Alex ressasse jour après jour le souvenir bouleversant de son amour perdu. Huit ans ont passé. Alex reçoit un e-mail anonyme. Il clique : une image... le visage d'une femme au milieu d'une foule, filmé en temps réel. Celui de Margot...

• **A venir :**

- > Vendredi 16 février à 21h : « Prête-moi ta main » de Eric Lartigau
- > Vendredi 23 mars à 21h : « Arthur et les Minimoys » de Luc Besson

Cinéma à l'Espace des Arts à 20h30

Réservations : 04 93 65 07 02

■ THÉÂTRE À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE



Le vendredi 26 et samedi 27 janvier 2007 à 20h30 « Divaguez-vous » comédie musicale de la Cie Une petite voix m'a dit

La grande diva Cantarella et son pianiste Viktor entament leur tournée de Roubion à Biot pour la saison 2007/2008.

Arlette, costumière de métier, et néanmoins grande admiratrice de la Diva a été choisie pour les accompagner... jusque sur scène... dans les chansons...?!

Un trio plein d'énergie vous fera voyager de Mozart à Trenet en passant par Offenbach...! Plus d'une heure de rires à partager ensemble !

Les vendredi 23 et samedi 24 février à 20h30 et le dimanche 25 février à 15h30 « La cantatrice chauve » de Eugène Ionesco, Cie Série Illimitée

Les vendredi 30 et samedi 31 mars à 20h30 et le dimanche 1^{er} avril à 15h30 « Retour de Madison » de Eric Assous, comédie de la Cie Série Illimitée

Le prix des places est de 13 € tarif plein et de 10 € tarif réduit

Renseignements et réservations Espace des Arts 04 93 65 07 02



INAUGURATION DU THÉÂTRE « LA PARENTHÈSE MAGIQUE »



« Un nouveau théâtre dénommé « La parenthèse magique » s'est ouvert à Biot le 13 octobre dernier. Le théâtre organise toutes sortes d'événements, anniversaires enfants et adultes. Il est ouvert au public le 1^{er} vendredi de chaque mois à 20h30 et vous propose un spectacle de magie adultes et le mercredi et samedi à 15h un spectacle pour enfants. »



M. Rambault adjoint au Maire de Juan les Pins - Jinie la magicienne - JP Vallarino le magicien - le Maire François-Xavier Boucand

Réservation au
08 72 77 55 28 (prix appel local)
ou 06 21 10 26 24.

Le théâtre «La parenthèse magique»
 1050 route de la mer
 ZA St-Pierre - entrée H
 06410 Biot
 06 21 10 26 24

L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE RAYONNE !

Les auditions de Noël des classes de l'Espace des Arts et de la Culture, nous ont une nouvelle fois émerveillés durant ces fêtes.

Danse jazz et classique, auditions de musique, exposition, concert au centre multi-accueil «L'orange Bleue» sans oublier la chorale lors du Calendrier de l'Avent : les élèves et leurs professeurs ont eu l'occasion de dévoiler leurs talents devant un public conquis.



Des moments de partage exceptionnels grâce à l'enthousiasme d'une équipe pédagogique investie et passionnée !

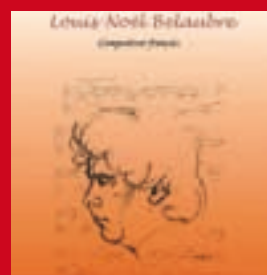
Chapeau les artistes !

A noter : l'exposition «Porte à Porte» des classes d'arts plastiques de Peppe Capello et Franco Favaro est à découvrir jusqu'au 21 janvier à l'Espace des Arts et de la Culture.



photo Joaquim N. Simpol

CONCERTS DE MIDI DE SOPHIA



Lundi 15 janvier 2007 : Louis-Noël Belaubre (pianiste)

Au programme : séries de pièces «la Poétique du piano» de Jean-Noël Belaubre.

Le concert aura lieu à la Galerie de la Fondation, Place Sophie Laffitte à Sophia Antipolis et commencera à 12h15 précises.

Prix des places : 13 € pour les adhérents des associations des Concerts de Midi, de l'AVF Sophia Antipolis, de Sophia Antipolis et les étudiants, 17 € pour les non adhérents.

Une collation est offerte à la fin du concert en présence des musiciens.

Réservations :
 04 97 21 16 46
 04 93 77 34 25
 06 78 64 69 43

CLUB MICRO-INFORMATIQUE DE BIOT

Soyez les bienvenus dans notre Club. Débutants, confirmés, de tous âges, venez nous rejoindre pour apprendre, partager votre savoir, échanger des conseils et participer à la découverte de nouveaux programmes, deux heures à passer dans la joie et la bonne humeur.

Le Club, fondé il y a deux ans, compte environ une trentaine d'adhérents. Nous nous rencontrons le jeudi soir à partir de 18 heures. Surtout n'hésitez pas, (même si vous n'avez jamais « pianoté »), l'équipe sera heureuse de vous accueillir.

Chaque mois, nous décidons ensemble d'un programme :

- au mois de décembre, nous avons travaillé sur les cartes de vœux
 - au mois de janvier, nous nous perfectionnerons sur les retouches photos, etc...
- Pour les plus avertis, explications du fonctionnement de l'ordinateur et des différentes connexions. Osez..., entrez..., partageons nos idées...



Le club vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2007.

Club micro-informatique :
7, rue des Bâchettes 06410 Biot
Tél : 06 08 48 05 09
e-mail : rogermadar@wanadoo.fr



HISTOIRES DE POT !

La fabrication de pots et de vases est la plus ancienne des réalisations de mains d'hommes. Très tôt les hommes ont cherché à décorer ces objets. La décoration des poteries a évolué en fonction des découvertes de techniques de décoration et de l'évolution des goûts des utilisateurs.

Vers - 2000, à l'époque Minoenne les poteries sont à décors géométriques. Vers - 1500, on trouve des vases à décors animaliers.

Vers - 1300 environ, apparaissent des décors d'animaux marins sur des pièces qui commencent d'être tournées.

Vers - 700, les décors de figures humaines sont dessinés en Attique.

De - 625 à - 480, c'est la période des décors de figures noires sur fond rouge en Corinthie et aussi des décors fantaisistes très créatifs chez les Etrusques, sur des thèmes mythologiques, d'activités sportives ou de vie courante.

Vers - 560, des décors sont faits par grattage au stylet (scraffitage).

Vers - 470, les petites pièces pour les onguents placées dans les tombes sont décorées à l'engobe recouvert d'un décor non cuit.

De - 480 à - 323, les décors rouges

sur fonds noirs de personnages sont en réserve en Eurie.

De - 323 à - 30, la production est importante et la qualité s'en ressent pendant la période hellénistique.

Toutes ces techniques ont été reprises par quelques créateurs contemporains en renouvelant les thèmes des décors. De magnifiques pièces nous ont été montrées par Denis Hamm lors de sa conférence pour Arezzo qui a obtenu beaucoup de succès comme à son habitude.

Pierre Cartier pour Arezzo

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

DÉCÉATES ET OXYBIENS

S'il n'y avait eu les auteurs de l'Antiquité, Polybe et Strabon pour les Grecs, Tite-Live et Pline l'Ancien pour les Latins, Oxybiens et Décéates auraient inexorablement sombré dans les oubliettes de l'Histoire.

Quelques siècles avant l'ère commune, entre Marseille et Monaco s'installèrent des Celtes venus du Nord Est de l'Europe ; ils se mêlèrent aux peuplades autochtones ligures et devinrent les Celto-Ligures. Ils donnèrent naissance à plusieurs tribus parmi lesquelles les Deceates et les Oxybiens, localisés sur la bande littorale et l'arrière-pays, entre le Loup à l'est et la Siagne à l'Ouest. Dans l'arrière-pays ils étaient paysans, sur la côte ils pêchaient le murex (coquillage dont on extrayait la couleur pourpre), le corail et le poisson. On pense qu'ils commerçaient aussi un peu avec les Phéniciens...

Tout à l'ouest, fondée vers - 600, Marseille est florissante, d'autant que dans son commerce vers l'est méditerranéen, elle s'appuie sur deux comptoirs fameux Nice et Antibes (Nikaïa et Antipolis) qu'elle a créés en territoire celto-ligure... Et c'est Marseille qui va faire entrer nos Oxybiens et Décéates dans l'Histoire.

Depuis plusieurs générations, les navigateurs et négociants massaliotes se plaignaient des barbares Oxybiens qui se livraient à de redoutables actes de piraterie maritime et qui, sur terre, harcelaient leurs comptoirs commerciaux. Selon les gens détenteurs de la civilisation de ce temps-là, ces Oxybiens et ces Décéates ont tout du barbare, par leur mode de vie – ils ne connaissaient pas l'écriture – et aussi par leur aspect physique. Pline l'Ancien dit qu'ils laissent pousser leurs cheveux en broussailles et les Romains bien rasés, bien peignés les surnomment « Capillati », c'est-à-dire les « Chevelus », terme qui traduisait

le dégoût que ces «marque-mal» ne pouvaient qu'inspirer. En outre ils avaient la réputation d'aller à l'attaque en exécutant des danses guerrières accompagnées d'horribles vociférations.

Quelque part sur la côte, les Oxybiens avaient fondé un port qui



était la base de leurs expéditions de brigandage maritime et leur entrepôt de marchandises piratées. Ce port s'appelait Aegitna. Puis vint l'an - 154, nos Oxybiens, répondant sans doute à des tentatives de refoulement dans l'arrière-pays, finirent par assiéger Nice et Antibes. Aussitôt grande émotion parmi les marchands massaliotes qui n'eurent d'autre réaction que d'appeler au secours Rome, son Sénat et son Peuple (SPQR – Senatus Populus Que Romanus, sigle actuel des services municipaux de la Ville de Rome). D'abord le Sénat romain envoie une mission de conciliation chargée « d'entrer en pourparlers avec ces Barbares pour essayer de les ramener à la raison

» dit Polybe (IIe siècle avant).

Les commissaires romains avaient prévu de débarquer à Aegitna, mais après avoir répondu aux premières escarmouches, les intraitables de la Côte les en empêchèrent.

Le Sénat romain qui n'avait pas pour habitude de s'incliner, envoya alors une véritable armée avec l'un des deux consuls de l'année : Quintus Opimius. Pour les Romains, il ne s'agit plus de débarquement : ils arrivèrent par terre en longeant la voie littorale ligure, campèrent sur les bords de l'Apron (La Siagne) et eurent tôt fait de s'emparer du port d'Aegitna. Ensuite ce fut le déroulement habituel : les habitants vendus comme esclaves et les meneurs conduits enchaînés à Rome. Seuls 4 000 hommes en armes, retranchés à l'intérieur des terres, continuèrent farouchement à se battre jusqu'au bout. Ils avaient fait appel à leurs voisins montagnards et amis, les Décéates, qui

ne purent arriver à temps pour les secourir. Ceux-ci attaquèrent néanmoins les Romains, vraisemblablement dans la plaine de Saint-Cassien, mais furent vaincus.

Ces Décéates, eux aussi peuplade celto-ligure, occupaient l'arrière-pays entre la Siagne à l'ouest et le Loup à l'est. Ils ne possédaient pas de port, mais s'étaient solidement établis dans un oppidum de l'arrière-pays. On donne le nom d'oppidum à une agglomération fortifiée, généralement sur une hauteur et naturellement protégée. Les auteurs anciens ne mentionnent pas le nom de cet oppidum, ils disent seulement l'oppidum des Décéates. La localisation la plus

couramment admise est Grasse. Par la suite Oxybiens et Décéates, réorganisant leurs forces, reprirent sporadiquement leurs embuscades et leurs actes de résistance et de piraterie, jusqu'à ce qu'ils fussent totalement neutralisés en - 49 par les légions du Proconsul Jules César lors du siège et de la prise de Massalia ... (Marseille).

Quant à Aegitna, la situation est plus problématique : les historiens ont pensé au Loubet, La Napoule,

Théoule, le port d'Agay près de Saint-Raphaël. J-A Durbec penchait pour Vaugrenier du temps où la terre n'avait pas encore gagné sur la mer... La question reste ouverte et la parole non seulement aux archéologues, mais aussi aux amateurs d'histoire et pas uniquement locale.

A bon lecteur, Salut !

Colette Doco-Rochegude, latiniste-chercheur (Institut Vitruve, Paris)

(Etude des manuscrits médiévaux de la «Guerre des Gaules» de Jules César), Pour le Groupe Patrimoine.

Sources principales :

Guy Barraol «Les peules préromains du sud-est de la Gaule», 1975.

Emilio Sereni «Comunità rurali nell'Italia antica», Ed. Rinascita, 1955.

LA VIE DU MUSÉE

Le 14 novembre dernier, le Musée a organisé une journée niçoise au cours de laquelle les 52 participants ont pu profiter d'un programme varié : le matin, visite du Nice Baroque sous la conduite de deux guides-conférencières et l'après-midi, visite de l'Observatoire de Nice qui fut le plus moderne du monde en 1881. Accompagnés par des guides, les Amis du Musée ont pu découvrir les bâtiments construits par Ch. Garnier et G. Eiffel et voir la lunette astronomique de 18 mètres, la plus grande du monde actuellement en fonctionnement. Cette visite a été suivie d'une conférence de Pierre Granès, astrophysicien, et d'une projection des photographies les plus récentes

prises par le télescope Hubble. Les images d'amas de galaxies situées à 13 milliards d'années-lumière de la terre étaient particulièrement saisissantes.

Pour débiter le programme de cette année 2007, nous sommes heureux de vous convier à la conférence donnée par Simone Guérin, le **samedi 20 janvier 2007 à 16 h**, à la salle des Associations (entrée libre). Simone Guérin, écrivain spécialiste de romans historiques à succès, nous contera, avec verve et humour, cette Provence qu'elle connaît bien et aime tant.

Toute notre équipe présente ses meilleurs vœux de bonheur, pour



cette année nouvelle, à tous les Bitois qui seront toujours accueillis avec plaisir au Musée.



■ FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

“ Ce jour solennel du 11 novembre fut animé d'une façon extraordinaire par les membres de l'Amicale que je représente. Sous l'initiative du Vice-président, bien relayé par l'équipe de Brague Génération, l'après-midi commençait par la réhabilitation d'un jeu

Vers 18h, 100 kg de châtaignes provenant de Berre les Alpes et préparées par la fameuse Saïda, les toutes autant remarquables Bruna, Eliane, Raymonde, Maryse, Marie, Drina, Mimi et Guite, furent amicalement dégustés sur la place des Arcades.

dans la cuisson des châtaignes.

leu mi farié plasi émé touto la chourmo que li sien de refaire aquesta festa l'an que ven au memo endré.

Bono annado per 2007 en touti !

Ça me ferait drôlement plaisir de renouveler cette fête l'année prochaine au même endroit ! Bonne année 2007 pour tous ! ”

Le président de l'Amicale des Traditions
Emile Cheval



venu de la fin des temps : un grand tournoi de Pilou a vu son avènement sur la place de la catastrophe. Les parties permirent aux Biotois de se retrouver dans une ambiance qui nous est chère. Une buvette, élément indispensable de nos fêtes méridionales, était tenue par le Cercle Républicain.

Nous tenons à remercier les différentes verreries (verrerie du Château, verrerie du Val de Pomme, verrerie Farinelli, verrerie de Biot, verrerie Verre et Flamme, verrerie Guyot, verrerie Silice Création) ainsi que la poterie Anaïs Dany (fraîchement installée dans la descente du cimetière) pour les récompenses offertes aux concurrents.

Ce fut pour nous l'occasion de faire découvrir un fromage qui est dans nos cœurs et qui est typique de la région : le brous !

Gino et les « Roger » quant à eux ne pouvaient se permettre de quitter leurs fourneaux où mijotaient quelques 50 L de vin chaud.

Ce fut avec joie que je vis les gens chanter nos chansons en lisant les textes soigneusement préparés par Alexandre (paraisse que vau nos laisa aqueu fole !), au son des accordéons de L'as Paga Lou Capeu d'Aspremont et des galoubets de Lo Cepen de Vence.

Un grand merci à nos amis de la Commune Libre du Safranier d'Antibes pour leur aide bienvenue

■ CUISINE BIOTOISE D'ANTAN ... ET D'AUJOURD'HUI.

“ Si l'on fait allusion au patrimoine d'un village, on pense immédiatement à ses origines, son histoire, ses monuments, son habitat, ses coutumes mais rarement à ses traditions alimentaires.

A Biot, encore au début du 20^{ème} siècle, la nourriture était frugale, à base des fruits, légumes du jardin et des cueillettes dans les bois. La cuisine a évolué et, peu à peu, la frugalité campagnarde a fait place à des préparations plus raffinées, surtout à l'occasion des repas de fête.

Le Musée souhaite éditer un livret de recettes des grands-mères du village (et des plus jeunes) en espérant que les nouvelles générations y retrouveront le goût des produits sains, du mitonnage et de l'évocation des souvenirs autour d'une table.

Nous connaissons les talents culinaires de quelques Biotaises et souhaitons qu'elles laissent à la postérité leurs petits et grands secrets de cordon bleu. Le musée

recevra avec plaisir toutes les recettes que vous voudrez bien lui donner.

Un grand merci à l'avance. ”

Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises

9, rue Saint Sébastien

06410 Biot

Tél : 04 93 65 54 54

Fax : 04 93 65 51 73

amis.musee.biot@wanadoo.fr

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

INSCRIPTIONS SÉJOURS JEUNES VACANCES DE FÉVRIER

SEJOUR NEIGE DU 3 AU 9 MARS 2007

C'est dans un cadre exceptionnel au cœur du Vercors dans la commune de Villard de Lans que les jeunes Biotois pourront s'adonner aux sports de glisse et dévaler les pistes de la station « Côte 2000 ».

- **Inscriptions** (places limitées)
Jeunes nés entre 1990 et 1995
Mardi 16, Jeudi 18 et Vendredi 19 janvier de 17H à 19H, Espace Vernante Salle des Associations.

- **Païement**
Se reporter aux informations pour l'inscription au CLSH.

- **Pour l'inscription**
. un justificatif de domicile
. les formulaires d'inscription seront à votre disposition à la mairie à partir du 10 janvier 2007

Renseignements 06 77 67 69 30
Les jeunes ne résidant pas sur la commune seront inscrits dans la limite des places disponibles et ne bénéficieront pas de la tarification dégressive.



INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS ADOS VACANCES DE FÉVRIER 2007

Centre de Loisirs ados (11 - 17 ans)

Espace des Arts et de la Culture
Chemin de la fontanette
06 77 67 69 30

Modalités d'inscriptions :

Les inscriptions pour les vacances scolaires de février 2007 se dérouleront du lundi 5 au vendredi 9 février 2007 de 17h à 19h, salle des Associations - 12 bis route de Valbonne - 06410 BIOT.

Les fiches d'inscription pourront être retirées à la mairie, au pôle éducation le matin, au Point Jeunes

de 16h à 19h, au Centre de Loisirs Enfants ou à l'Espace des Arts et de la Culture dès le 29 janvier 2007.

- **N'oubliez pas de vous munir :**
• pour l'inscription de :
> la feuille d'inscription dûment remplie

> la photocopie de la page de vaccination du carnet de santé de l'enfant, si l'enfant n'est pas vacciné fournir un certificat médical

- **3 € d'adhésion par jeune**
> votre quotient familial délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (www.caf.fr ou 08 21 01 99 06)

calculé sur les revenus de 2005. Sinon, merci de vous présenter aux inscriptions avec :

- > l'avis d'imposition 2005 du foyer
- > le livret de famille
- > la photocopie de l'attestation de versement des prestations mensuelles CAF

IMPORTANT

- Votre quotient familial est calculé à partir de l'avis d'imposition 2005

Il peut être recalculé lors de l'inscription si votre situation personnelle et/ou professionnelle a changé. Les situations que nous prenons en compte sont les suivantes :



- Afin d'assurer une meilleure gestion des services, toutes les inscriptions, où la présence d'un représentant est nécessaire, sont obligatoirement prises dans la salle des Associations aux dates et aux horaires indiqués ci-dessus.

Les inscriptions déposées dans les boîtes aux lettres des écoles et de la mairie, au centre de loisirs ou au Point Jeunes ne seront pas prises en compte et l'enfant sera considéré comme non inscrit.

PIÈCES À FOURNIR

- **Décès de l'un des conjoint**
>> Dernier bulletin de salaire

- **Chômage**
>> Notification des ASSEDIC

- **Changement de situation professionnelle**
>> Attestation de l'employeur et dernier bulletin de salaire

- **Divorce**
>> Jugement du divorce et dernier bulletin de salaire



Centre de loisirs enfants (3 - 11 ans)

Groupe scolaire Eugène Olivari,
40 avenue St Philippe
Renseignements au 04 92 38 07 60

Modalités d'inscriptions :

Les inscriptions pour les vacances scolaires de février 2007 se dérouleront du lundi 29 janvier au vendredi 2 février 2007 de 17h à 19h, salle des Associations - 12 bis route de Valbonne - 06410 BIOT. Les fiches d'inscription pourront être retirées à la mairie, au pôle éducation le matin, au Point Jeu-

nes de 16h à 19h, au Centre de Loisirs Enfants ou à l'Espace des Arts et de la Culture dès le 15 janvier 2007.

N'oubliez pas de vous munir :

- pour l'inscription de :
- > la feuille d'inscription dûment remplie

- pour le paiement (prix minimum : 1,8 € par jour ; prix maximum : 13,5 € par jour) :

Si vous ne l'avez pas déjà fourni en novembre 2006, comme demandé à toutes les familles :

- > votre quotient familial délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (www.caf.fr ou 08 21 01 99 06)

calculé sur les revenus de 2005. Sinon, merci de vous présenter aux inscriptions avec :

- > votre avis d'imposition 2005
- > le livret de famille
- > la photocopie de l'attestation de versement des prestations mensuelles CAF

IMPORTANT

- Votre quotient familial est calculé à partir de l'avis d'imposition 2005

Il peut être recalculé lors de l'inscription si votre situation personnelle et/ou professionnelle a changé. Les situations que nous prenons en compte sont les suivantes :

PIÈCES À FOURNIR

- **Décès de l'un des conjoint**
>> Dernier bulletin de salaire

- **Chômage**
>> Notification des ASSEDIC

- **Changement de situation professionnelle**
>> Attestation de l'employeur et dernier bulletin de salaire

- **Divorce**
>> Jugement du divorce et dernier bulletin de salaire



• Afin d'assurer une meilleure gestion des services, toutes les inscriptions, pour lesquelles la présence d'un représentant est nécessaire, sont obligatoirement prises dans la salle des Associations aux dates et aux horaires indiqués ci-dessus.

Les inscriptions déposées dans les boîtes aux lettres des écoles et de la mairie, au centre de loisirs ou au Point Jeunes ne seront pas prises en compte et l'enfant sera considéré comme non inscrit.

■ SUPERBE EXPOSITION DU PETIT ATELIER

“ Pour la 16^{ème} exposition du Petit Atelier, la salle des associations affichait complet.

Paule Poggio en compagnie de Gisèle Cassella Dinelli remerciait la municipalité pour son soutien, les nombreuses personnalités présentes et les enfants pour leurs réalisations.

Ensuite Monsieur le Maire François-Xavier Boucand, toujours émerveillé par la réussite de l'exposition et le sérieux du travail accompli, mettait l'accent sur l'esprit de famille qui régnait au sein de l'association et plus particulièrement sur l'exposition où l'on pouvait retrouver toutes les générations réunies, donnant même la parole au doyen du vernissage Mario Palazzolo (91 ans) heureux d'être présent chaque année.

La soirée s'achevait par le verre de l'amitié et la vente des objets réalisés (broches, guirlandes, verres décorés...) avec beaucoup d'application par les enfants. Un don étant effectué au profit de « Perce Neige » et de « l'Association Lino Ventura ».

Encore un grand bravo et un grand merci aux animatrices bénévoles.

À l'année prochaine

”



■ TOUJOURS PLUS D'ÉLAN AVEC COUP DE POUCE

“ Toute l'équipe de Coup de Pouce présente ses meilleurs vœux aux enfants qui viennent faire leurs devoirs au CCAS ainsi qu'à leurs parents et à tous les biotois.

Devant le succès de fréquentation des enfants, les 20 tuteurs actifs attendent au plus vite un bénévole « fort en maths », niveau 3^{ème} collège, pour leur donner un coup de pouce, les lundis soir au CCAS.

À très vite alors !

”

J. Kelberg 06 23 76 36 36
L. Carrega 04 93 65 72 99

■ CLIN D'OEIL : UN AIR DE FÊTE !

Nos dévoués et incontournables papy traffic sont toujours au rendez-vous ! Avec leur bonne humeur ils ont égayé ces fêtes de fin d'année



ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

AMÉLIORONS ENSEMBLE LA LIGNE 21...

Comment ? En répondant à ce petit questionnaire à renvoyer à la Mairie de Biot
BP. 339-06906 Sophia Antipolis cedex – Pôle Population et Vie Locale.

À quelle fréquence utilisez-vous la ligne 21 ?

- tous les jours ;
 occasionnellement.

Avez-vous une carte abonnement,

- salarié ?
 ou scolaire ?

Quelles sont vos observations concernant cette ligne ?

À quel arrêt montez-vous sur le trajet de la ligne 21 ?

▶ _____

A quelle heure ?

▶ _____

À quel arrêt descendez-vous sur le trajet de la ligne 21 ?

▶ _____

A quelle heure ?

▶ _____

▶ _____

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RÉSEAU ENVIBUS

L'intégralité du règlement intérieur est disponible en gares routières d'Antibes, de Valbonne Sophia Antipolis et au service Accueil de la Mairie de Biot.

Concernant les poussettes, elles doivent être pliées, autant que faire se peut, à la montée dans le bus.

Les conducteurs receveurs peuvent refuser des coupures supérieures à 10 € et, dans ce cas, l'usager ne pourra être pris en charge.

Tous les arrêts du réseau sont facultatifs. Il convient de faire signe de s'arrêter au chauffeur.

Les tickets doivent être oblitérés dès la montée à bord ; ils sont valables 3 heures à compter de leur oblitération.

Toute réclamation peut être déposée sur la fiche de réclamation destinée à cet effet et à disposition dans les gares routières et autres points de vente du réseau Envibus. Cette fiche peut également être envoyée par courrier adressé à CASA, Direction Réseau Envibus, 449 route des Crêtes, BP. 43 - 06901 Sophia Antipolis.



PROJETS DE COMITÉS DE LIGNES RÉSEAU ENVIBUS

La Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Réseau Envibus, met en place des Comités de Ligne permettant d'assurer un suivi constatant la qualité de l'offre de service proposée aux usagers du Réseau Envibus.

La tenue de ces Comités sera également l'occasion de pouvoir évoquer les problèmes rencontrés par les usagers, mais aussi de prendre en compte leurs différentes demandes. Ils sont composés de représentants de la Communauté d'Agglomération, des Communes, des Sociétés de Transport concernées et de Conseils de Quartier ou Associations d'Usagers.

C'est à ce dernier titre, que j'invite les présidents d'associations de quartier, et plus généralement les présidents des associations biotoises et également toute personne intéressée, à me faire connaître leur souhait de participer aux Comités de Lignes.

Joëlle Mazuet
Conseillère Municipale
Déléguée Transports et
Déplacements

Contact : Pôle Population et Vie
Locale - 04 92 91 55 76
pole-population@biot.fr

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

ÉCONOMIE TOURISME SAVEURS DU VIÊT-NAM SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Monsieur Le Trung propose, sur le marché hebdomadaire de Biot, une petite épicerie et des plats cuisinés vietnamiens, depuis plus de deux ans. La petite épicerie permet à ceux qui veulent se lancer dans la découverte de recettes asiatiques de se procurer tous les produits à cuisiner, galettes, sauces diverses, pâte de curry, riz thaï ou gluant à réaliser soi-même. Quant aux 21 plats fraîchement cuisinés, en petite quantité et de grande qualité, il est conseillé de les réserver au plus tôt, car les bacs sont souvent vides en fin de matinée.

Depuis 15 ans, Madame Le Trung prépare minutieusement les ingrédients et Monsieur cuisine à son retour du marché. Les rouleaux de printemps et les salades sont préparés le matin, dès 5 heures. C'est un très long travail. Une journée non-stop donc, 6 jours sur 7.

Les plats les plus appréciés sur le marché de Biot sont les rouleaux de printemps et la salade, composée de choux, poivrons rouges et verts, carottes, concombres, crevettes et bâtonnets de crabe, assaisonnée d'huile de sésame. Sont proposés également des cre-



vettes aux champignons, du porc au caramel, du bœuf au saté, du poulet et des crevettes au curry, des nems, des raviolis vietnamiens fourrés à la viande et aux champignons noirs. Le riz cantonnais « est très différent et bien meilleur qu'ailleurs » avec ses morceaux de saucisses chinoises et de viande aux 5 parfums. La fondue vietnamienne composée d'un bouillon, de bœuf, de vermicelles, de crevettes et de calamars, peut être com-

mandée d'une semaine à l'autre. Et pour le dessert, le choix est large entre nougat, gingembre, litchis au sirop, gâteaux à la crème de soja, de coco ou de banane.

Certains actifs travaillant dans le village viennent chercher le mardi un plat à emporter pour leur pause déjeuner. Et nombreux sont les Biotois, fidèles à ce rendez-vous, qui retrouvent chaque semaine ce grand choix de mets pour varier leurs menus.

SPORTS

VOUS AVEZ DIT YOGA ?

“ **C'est décidé en 2007, je prends du temps pour moi !**

Se détendre, respirer, s'étirer, retrouver équilibre, souplesse, vitalité et bonne humeur, à son rythme, c'est possible grâce au Hatha Yoga Traditionnel.

Les effets du Yoga ne sont plus à prouver : des os plus solides, des muscles développés, des ligaments plus élastiques, des articulations plus fonctionnelles, une meilleure mobilité, de l'équilibre, de l'endurance, du souffle, un dos soulagé, une circulation sanguine activée, un système nerveux fortifié, un sommeil agréable, une vie sans

tensions ni stress inutiles et une grande stabilité intérieure.

Cette discipline ancienne permet peu à peu de réparer certains troubles physiques, d'acquérir une excellente condition physique et mentale indispensable au bien-être de chaque jour pour être efficace, disponible et présent dans sa vie professionnelle, familiale, affective ou sportive.

En effet, de plus en plus d'entreprises, de sportifs et de médecins font appel à la pratique du Yoga ou la conseillent, afin d'améliorer la mémoire, la concentration, se sentir en harmonie avec sa tête et son corps et atteindre ses objectifs

personnels dans la joie, la bonne santé et la sérénité !

Alors ce serait dommage de s'en priver ! ”

Lundi et jeudi : 12h30-13h30
mardi et vendredi : 10h-11h
Prenez ce moment pour vous !
Contactez : Magali Morali
(diplômée F.F.H.Y) au 06 83 81 10 01
Espace des Arts et de la Culture
à Biot.

Nouveau :
Cours spécial femmes enceintes
et cours individuels sur R.D.V.

VIVE LA RANDONNÉE

“ Le premier week-end de décembre, comme chaque année, est devenu un rituel attendu des membres de Biot Rando.

Nestou n'a pas manqué de nous faire partager foie gras et bulles pour fêter son anniversaire, nous lui souhaitons, pour lui et pour nous, beaucoup d'anniversaires avec Biot Rando !!!

Le Mont Aucelier, au départ de Roure, sortie du 29 octobre dernier, nous a offert une belle traversée dans un mélézin et quelques photos



mémorables. La pause déjeuner a été également une pause sieste bien méritée ; pas toujours de tout repos, nos balades ! Mais tous, de retour aux voitures, nous avons déjà signé pour la prochaine ” rando.

Pour nous contacter
ou regarder quelques photos :
Tél. : 06.81.98.01.41
Email : Biot.Rando@free.fr
<http://biot.rando.free.fr>



DOJO BIOTOIS

“ Ce mois de novembre a été riche en événements avec de bons résultats très encourageants pour les judokas.

Pour le 2^{ème} grand prix minimes à Embrun, les 4 Biotois sont montés sur le podium, avec la médaille d'or pour Antoine Giana, et le bronze pour Yoann Montfort, Nicolas Vella et Baptiste Auricoste.

Le lendemain, le cadet Arnaud Lahousse, en moins de 55 kg, obtient la première place.

Une semaine plus tard, Vincent Vallée, en moins de 50 kg, se classe 3^{ème} au Grand prix d'Avignon (1^{ère} division).

Au championnat départemental de Carros, les cadets Michael Marianelli et Jérémy Corneglio remportent la médaille d'or.

En benjamins, Nicolas Duchemin gagne la médaille de bronze au championnat départemental.

Pour clôturer ce mois de novembre, en UNSS, Vincent Vallée devient champion d'académie, ce qui le qualifie pour le championnat de France.

Un grand bravo à tous. ”

TOUR D'HORIZON DE L'UNION SPORTIVE BIOTOISE

Un petit tour d'horizon du club pour cette fin d'année. Le bilan est mitigé avec de bons résultats pour certaines équipes (- 18 ans, -15 ans, - 13 ans), moyens pour les trois équipes poussins et mauvais pour les équipes Seniors garçons et filles moins de 15 ans (2) et 13 ans (1).

Avec la nouvelle année qui arrive, tout cela va s'arranger et les bons résultats vont suivre.

Après le succès du loto des Verriers, qui s'est déroulé le 25 novembre dernier, avec des super lots, et le sapin de Noël qui a eu lieu le 17 décembre, chaque enfant a eu son cadeau, friandises et chocolat chaud offerts par le club.

La veille, certains d'entre eux ont eu la chance d'aller assister au match

“ Monaco/Sochaux. Preuve que le club de Biot ne reste pas sans rien faire. L'année 2007 commencera le 6 janvier avec la galette des Rois, suivie d'une soirée dansante avec buffet, buvette (soirée privée sur réservation). Le mois de mars ne sera pas en reste, avec le concours de cartes (belote contrée) et, le 31, concours de tarot (informations dans les Biot Infos de février et mars prochains). Le nouveau bureau a décidé de multiplier les manifestations cette année, soit pour les jeunes, soit pour les parents ; il demande à ces derniers de participer un peu plus à la vie du club (en sachant que toutes les idées sont bonnes à prendre), soit dans les manifestations, soit pour accompagner les enfants lors des

matchs à l'extérieur, ce qui aiderait les éducateurs, car ils sont bien seuls dans certaines catégories.

Le président Jean-Paul Gaidoz et les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une bonne et heureuse ” année 2007.

Le secrétaire général
Jacky Leherisse

Le club tient à remercier les sponsors suivants : Carré Court, Amadeus, la Verrerie de Biot, SARL Pôle Sud, SARL via transports, Toyota SARL, SARL M.H France, SARL Piscinaro, Suavet Serge, SARL carrosserie de la Brague, Morali Ariel, Avantage service piscine, Thalazur, Hôtel Baie des Anges d'Antibes, assurances Axa, Plac'Azur

ÉTAT CIVIL

DES NOUVEAUX BUREAUX POUR L'ÉTAT CIVIL

Le service Accueil des Habitants et Vie Civile reçoit les administrés dans des locaux nouvellement réaménagés depuis octobre dernier. Ce service dépend du Pôle Population et Vie Locale.

Michèle Volpatti, responsable de service, Annie Perez, Yolande Portalier et Fabienne Brust, agents administratifs, vous accueilleront pour toutes vos démarches administratives.

Le service se tient à la disposition de la population concernant:

- l'état civil (déclarations de reconnaissance, naissances, mariages et décès),
- les demandes des CNL et passeports,
- les débits de boissons,
- les renouvellements de carte de séjour,
- les demandes de naturalisation française,



- les recensements militaires,
- les certificats de vie,
- les certificats d'hérédité,
- les attestations de vie commune,
- les légalisations de signature,
- les autorisations de sortie de territoire pour mineurs français,
- les certifications conformes des documents exigés par une administration étrangère,
- les certificats de changement de domicile ou de résidence.

Le service gère également la révision des listes électorales et la gestion des cimetières de la Rine et du village.

Pour assurer la plus juste information à la population, des fiches

paraissent chaque mois sur des sujets divers relatifs à la vie civile.

Le Pôle Population et Vie Locale, qui par ailleurs, comprend le service Tourisme et Patrimoine, le service Action Economique (FISAC) et le service Transports, gère, en outre, les dossiers relatifs à la vie associative et à la vie des quartiers, à l'accueil des nouveaux habitants et au recensement de la population.

Horaires du service : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tél. 04 92 91 55 81

e-mail : etat-civil@biot.fr

LE RECENSEMENT EST UTILE À CHACUN DE NOUS !

Sur 5 ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte. Biot fait partie du groupe de communes recensées en 2007.

A partir du 18 janvier 2007, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe,

à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur.

Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, se faire recenser est obligatoire. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

Les fiches individuelles transmises à l'Insee ne reçoivent aucun traitement nominatif. Ces données sont impersonnelles et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 04 92 91 93 55 80.

Les résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr au cours de l'année 2008.

Participer au recensement est un acte civique et obligatoire.

CARNET

NAISSANCES

Paul Guiem
5 octobre 2006

Flora Grima
24 octobre 2006

Lucy Bréhéret
22 octobre 2006

Lola Charon- -Pierre
28 octobre 2006

Enzo Bermond-Bondi
30 octobre 2006

Salomé Roger
2 novembre 2006

Elian van Schallewijk
14 novembre 2006

MENUS DES ÉCOLES JANVIER 2007



■ DU 08/01/2007 AU 12/01/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
salade d'endives rôti de porc haricots verts petit Louis gâteau des rois	salade de lentilles osso bucco de volaille carottes sautées saint nectaire fruit	salade de blé nuggets de poisson poêlée de légumes six de savoie fruit gâteau des rois compote	salade verte tian de courgettes riz babybel compote de pêche 	saucisson/cornichon poitrine de veau pâtes fromage blanc nature fruit 




■ DU 15/01/2007 AU 19/01/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
champignons à la grecque omelette semoule gratinée au fromage fruit	toast savoyard navarin d'agneau brocolis roitelet fruit 	salade verte/mais poulet rôti gratin de courgettes/ béchamel gâteau de riz/ caramel fruit/pain+fromage	ailloli (1/2 œuf) haricots verts + pommes de terre + carottes + chou-fleur yaourt nature fruit 	carottes rapées lasagne bolognaise maison compote de pommes

■ DU 22/01/2007 AU 26/01/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
endives/emmenthal chipolatas pommes dauphine haricots verts crêpe chocolat 	salade de haricots verts paupiette de poisson pâtes emmenthal fruit 	salade verte rosbif gratin dauphinois île flottante yaourt et fruit	tarte provençale escalope de dinde haricots beurre cantal fruit	poireaux vinaigrette œufs brouillés Espagnol blé tomme noire fruit 

■ DU 29/01/2007 AU 02/02/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
choux rouge/mortadelle rizotto saint Moret nature salade de fruits	salade verte rissoles de veau poêlée de légumes clafoutis maison 	radis/beurre quenelles de brochet au jus jardinière de légumes saint Paulin salade de fruits fruit/lait chocolaté 	boulettes d'agneau/ merguez couscous fromage blanc vanille fruit 	salade de coco rôti de dinde épinards/béchamel flan caramel fruit

Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

INFOS PRATIQUES

PAROISSE NOTRE-DAME DE LA SAGESSE

L'équipe pastorale de la paroisse Notre-Dame de la Sagesse vous souhaite une année riche de rencontres, de bonnes nouvelles pour votre village et tout notre monde ; que grandisse la paix entre les hommes !

• **Vendredi 12 janvier à 19h30 :** début du parcours Elle & Lui. Son objectif est d'aider les couples mariés à établir des fondements solides et durables au cours de 7 soirées. Chaque rencontre se déroule autour d'un repas en tête à tête, suivi d'un exposé puis d'une discussion en couple à partir de questions proposées (poser de bons fondements, l'art de la communication, la résolution des conflits, la puissance du pardon, parents et beaux parents, une sexualité vraie, l'amour en action).
Renseignements : Nicolas et Bérénice Gerbeaux 04 93 96 02 82

• **Du 18 au 25 janvier :** semaine de l'unité des chrétiens

• **Mardi 23 janvier de 14h à 16h :** À la Maison paroissiale de Biot, début du parcours Alpha.
Pour le parcours Alpha en journée : « 10 rencontres pour les adultes qui désirent redécouvrir la foi chrétienne ». Contact : Madame Colette Salmon tél. : 04 93 65 00 85

• **Mardi 23 janvier de 20h à 22h :** rencontre interreligieuse avec un rabbin, un immam et un prêtre, thème «La souffrance», à la salle polyvalente du Centre Paul VI, allée Georges Pompidou, accès 12, Sophia Antipolis.

• Le cyberpresbytère a acquis un ordinateur de dernière génération, venez le découvrir !

Il est toujours possible de consulter le site de la paroisse
www.ndsagesse.com

NOUVEAU

• Mary Nimbus a ouvert son atelier, 19 rue de la calade à Biot village. Créations textiles, confection ameublement, vêtements sur mesures et retouches.
Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45, et sur rendez-vous le lundi, mercredi et samedi.
04 93 65 61 40 - 06 20 42 40 60

• **Cours de yoga dynamique**
54 rue St-Sébastien à Biot
mardi 19h15/20h30
Respiration consciente, renforcement musculaire, stretching et relaxation pour une meilleure gestion du stress en 2007.
Débutants bienvenus.
Téléphoner à Caroline :
06 26 76 77 04

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

■ **STANDARD**
04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

■ **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**
04 92 91 55 90
04 92 91 55 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

■ **PÔLE ACTION SOCIALE**
Centre Communal d'Action Sociale
04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

Logement emploi
04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

Mission locale
04 92 91 59 76

Avie
04 93 65 29 88

Assistante sociale
04 92 91 59 79

Petite Enfance
04 92 91 59 80
petiteenfance@biot.fr

■ **CABINET DU MAIRE**
04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

■ **PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION**
04 92 91 55 95
04 92 91 55 74
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Communication
infos@biot.fr

Espace des Arts
04 93 65 07 02
Fax : 04 93 65 73 77
Lundi de 14h à 18h
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h
Mercredi de 9h à 20h
Samedi de 9h30 à 16h30

Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

Service Jeunesse
04 93 33 86 27
jeunesse@biot.fr

Inscriptions activités
04 92 91 55 80
ctl@biot.fr

Bibliothèque G.Sand
04 93 65 57 99

Bibliothèque Saint Exupéry
04 93 65 24 54
bibliotheques@biot.fr

Espace Multimédia
04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

■ **FINANCES**
04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

■ **POLICE MUNICIPALE**
04 93 65 06 66
Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

■ **GENDARMERIE**
04 93 65 22 40

■ PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOIS

- Recherchons personne de confiance pour garder notre fils de 3 ans en période périscolaire à partir de mi-janvier. Merci de nous contacter au 06 89 99 04 62
- Couple recherche assistante maternelle pour garder un enfant de 4 mois à partir du 2^{ème} trimestre 2007 sur Biot. 06 20 43 21 98.
- Cherche une personne de confiance, véhiculée pour récupérer des enfants (5, 6 et 9 ans) à la sortie de l'école St Philippe une à deux fois par semaine de 18h à 20h 04 93 65 73 27 - 06 73 52 31 29
- Cherche personne de confiance pour aller chercher nos enfants 3 ans et/ou 1 an à l'école et à la crèche tous les jours et garde jusqu'à 18h30 + possibilité ménage. 06 30 12 61 59 - 04 93 74 61 43.
- Cherche assistante maternelle agréée pour garder un enfant de 18 mois à partir de février-mars. 06 61 12 05 60 - 08 73 35 05 60.

• Nous cherchons une femme de ménage pour 2-3 h /sem, le samedi, Biot Village
Tél.: 04 93 65 70 28 le soir

ACHATS-VENTES

- A vendre pneus neige Michelin alpin 165 x 70 XMS R13
50 € les 2. 06 21 87 76 44.
- A vendre lit en forme de voiture bleue (idéal de 3 à 6 ans) + petit bureau écolier et sa chaise. Le tout en TBE. Faire proposition.
06 64 65 96 00.
- Vends lit blanc laqué enfant (90 x 190) avec sommier à lattes TBE - 90 euros (sans sommier 70 euros) - chaînes neige neuves jamais servi (tél pour références) - 20 euros
Tél au 06 98 16 77 03
- A vendre très belle table basse Sifas état neuf 120 x 170, dessus verre biseauté. Pieds métal patine bleue. Valeur : 1350 € vendu 500 €. 04 93 65 64 75.
- A vendre bombe pantalon beige taille 12-14 ans bottes 37, matériel complet de ponçage état neuf. Prix à débattre. 06 98 57 21 18.
- A vendre cause déménagement : cuisinière bluesky vitrocéramique

de février 2006 (garantie 2 ans) valeur 300 € vendu 150 € - table basse bois exotique (120 x 80) valeur 180 € vendu 100 €. 06 86 51 05 09 - 06 62 80 07 44.

• A vendre cause déménagement 190 euros, Lave-linge Whirlpool 5 kg, ouverture sur le dessus, essorage programmable, capacité et temps variables automatiques, dimensions 40 x 90 x 60 : 80 euros, chauffage d'appoint au pétrole lampant garanti un an, avec programmeur électronique. Contact / Renseignements 06 76 29 79 43

DIVERS

- Donne terre de remblai. 06 30 12 61 59 - 04 93 74 61 43.
- Recherche modèle pour pose de faux ongles américains et remplissage. Petites participations. 06 60 63 25 44.
- Je recherche une photo de la chapelle Saint-Grégoire à Biot. Merci de me contacter au 04 93 65 70 77.
- Cherche location logement F3, plein pied + garage ou terrasse, même avec travaux Biot et ses environs
Tél : 04 93 65 56 09 - 06 20 44 63 98

■ PÔLE POPULATION

04 92 91 55 76
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-population@biot.fr

Service Accueil des Habitants et Vie Civile

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

Office de tourisme

04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

FISAC

04 93 65 78 08
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 18h
fisac@biot.fr

■ RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 84
04 92 91 55 85
04 92 91 55 86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

■ PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT

04 93 65 12 21
Fax : 04 93 65 53 54

Services techniques

04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

Urbanisme

04 93 65 12 21
urbanisme@biot.fr

■ PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRISCOLAIRE

04 92 91 52 10
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

Inscriptions scolaires

04 92 91 52 17

Service des Sports

04 92 91 52 11
sports@biot.fr

Régie des cantines

04 92 91 52 12
04 92 91 52 13

CLSH Olivari

04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

■ ÉCOLES ET COLLÈGES

Ecole Olivari
Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint Roch
Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf
Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin
04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude
04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle
04 92 91 51 30

Centre International de Valbonne
04 92 96 52 00

Lycée de Valbonne Sophia Antipolis
04 97 97 33 00

■ SAPEURS POMPIERS

04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

■ URGENCES MÉDICALES 15

■ LA POSTE
04 93 65 11 49

AGENDA



Mardi 9 janvier Passage du bus info santé du Conseil Général.

Vendredi 12 janvier Assemblée générale du Vélo Sprint Biotois, salle des Associations, à 19h30.

Samedi 13 janvier Assemblée générale de la Boule Amicale Biotoise, salle des Associations, à 18h suivie de la galette des Rois.

Vendredi 19 janvier Clôture du Calendrier de l'Avent, à l'entrée du village, dès 17h30
Cinéma à l'Espace des Arts, « Sexy Danse », à 21h.

Samedi 20 janvier Conférence du Musée de Biot, à 16h salle des Associations, à 21h.

BLOC-NOTES

Du 8 au 19 janvier Fermeture de la rue de la Calade

Du 29 janvier au 2 février Inscriptions centre de loisirs enfants et ados vacances de février, de 17h à 19h, salle des Associations

Les 11 et 25 janvier Permanence de l'architecte conseil aux services techniques, sur rdv

Les 11 et 18 janvier Permanence de l'opération façades aux services techniques, sur rdv

Jusqu'au 15 janvier 2007 Enquête sur les relations entre santé et vie professionnelle en France auprès de personnes de 20 à 74 ans

Jusqu'au 30 avril 2007 Exposition des céramiques de Fernand Léger au Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises

- Jeudi 25 janvier** Permanence du bibliobus, rue St-Sébastien, de 9h à 12h.
- Les 26 et 27 janvier** Théâtre à l'Espace des Arts et de la Culture, à 20h30 « Divaguez-vous » comédie musicale par la Compagnie *Une petite voix m'a dit*.
- Samedi 27 janvier** Bibliothèque comité de lecture/rencontre de lecteurs, de 10h30 à 11h30.
- Vendredi 2 février** Cinéma à l'Espace des Arts, « Ne le dis à personne », à 21h.
- Dimanche 4 février** Fête du Mimosa.

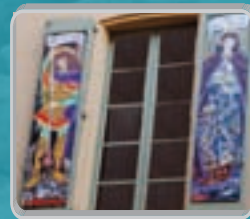


- Tous les lundis** Permanence du conciliateur en mairie de 14h à 17h, sur rdv
- Tous les mardis** Marché hebdomadaire, Biot village de 8h à 13h
- Tous les mercredis** Permanence de la sécurité sociale, en mairie de 13h30 à 16h
- Tous les jeudis** Visite commentée gratuite du village à 15h, par l'Office de Tourisme

BIOT

CALENDRIER DE L'AVENT

DU 1^{ER} AU 24 DECEMBRE 2006



24 fenêtres 24 artistes

CLÔTURE

LE VENDREDI 19 JANVIER 2007 A 17H30

à l'entrée du village

SIRada

